

L'orateur fait un exposé complet de l'Alcoolisme et de son influence sur la criminalité et la vitalité.

Après une suspension de séance, d'un quart d'heure, M. Lancelotti termine son plaidoyer contre l'Alcoolisme en disant que la question hygiénique passe avant tout.

Il faut combattre l'Alcoolisme par tous ses moyens. L'avenir est aux nations sobres comme le Canada à l'Alcoolisme.

M. Lancelotti présente un contrôle sévère de tous les alcools étrangers introduits en France. Quand aux bouilleurs de cru, il estime que leur réglementation est impossible.

La rigie est impossible.

L'orateur est partisan de la liberté du commerce et de la liberté de vente, mais il demande un contrôle rigoureux soit établi chez les détaillants.

La suite de la discussion est renvoyée à samedi.

La séance est levée à 6 h. 35.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES MINEURS

(De notre correspondant particulier)

Quatrième journée

Paris, le 6 juin 1935

Séance du matin

La séance est ouverte sous la présidence du citoyen Buisson, délégué, fameux confédéré allemand. L'un des trois délégués anglais, M. Lancelotti, présente les revendications des mineurs. A ses côtés comme vice-président, siège notre ami Lamendin.

LA JOURNÉE DE 8 HEURES

On reprend la discussion sur les 8 heures. Sur cette question la délégation britannique est divisée en 3 camps distincts, mais, au moins, l'accord n'est pas impossible entre 2 des fractions.

Les mineurs du pays de Galles, par l'organe du citoyen Abraham, se sont ralliés au projet de la délégation française, très éloquemment soutenu hier par notre ami Basly, et qui, comme nos lecteurs le savent, demande que la journée de travail, pour les ouvriers du fond, comme pour ceux du jour, n'exécède pas 8 heures de la descente à la remontée.

La Fédération des mineurs anglais, la Miners' Federation, qui demande que la journée de travail ne dépasse pas huit heures, pour les travailleurs du jour et du fond, et enfin les mineurs de Durham et du Northumberland, qui acceptent bien la journée de huit heures pour les autres, mais n'en veulent pas pour eux.

Ces derniers ont donné au citoyen Boyles le mandat de soutenir cette thèse, et c'est par là que la séance a débuté.

Le citoyen Boyles, dans un long discours, où il n'y a pas de long discours, a dit que le monde n'est pas fait pour être abandonné de leurs privilèges, pour améliorer le sort des autres mineurs, moins bien partagés qu'eux, a commencé par rendre justice à la courtoisie et à l'habilité de notre ami Basly, et a continué par attaquer Cowey, le meneur de la Miners' Federation qui a soutenu la journée de 8 heures, lui reprochant de n'en avoir jamais été partisan et d'avoir même renvoyé à leurs nourrices les « jeunes socialistes » qui, il y a quelque 6 ans, allaient propager cette doctrine dans son district.

Le citoyen Cowey a vertement relevé cette attaque en disant qu'un homme honnête peut changer d'opinion et se repentir hautement, qu'il s'est trompé, dès que l'intérêt de la classe qu'il défend, lui ouvre une voie nouvelle.

Tout le discours se résume en ceci : que la journée de huit heures peut être bonne pour les autres contre mineurs, mais qu'elle est certainement mauvaise pour eux puisqu'ils ne travaillent que 7 h. 1/2.

Il faut donc se méfier des mineurs du Nord, appuie l'argument et réclame contre une législation fixant la durée de la journée, les arguments habituels dont se servent chez nous les Leroy-Beaulieu, Yves Guyot et autres bourgeois économistes. Il y ajoute quelques raisons spéciales à sa contre et déclare, au milieu de son discours, que c'est par la seule organisation syndicale que les mineurs pourront améliorer leur situation et que l'intervention de l'Etat ne peut qu'être nuisible à leurs intérêts.

Discours de Horn

C'est alors que prend la parole le citoyen Horn, représentant les mineurs de Saxe, pour combattre, au nom de la délégation allemande, les thèses des anglais du Nord, qui repoussent la journée légale de 8 heures.

Avec une réelle éloquence et le sentiment très net de la solidarité qui doit unir les travailleurs de tous les pays, il apostrophe véhémentement ces représentants d'ouvriers qui trouvent naturel que dans leurs exploitations, les enfants travaillent dix heures par jour, pendant que les adultes ne travaillent que sept heures et demie de travail.

Il craint bien que ces prétendus ouvriers ne soient en réalité que des *louis habillés en brebis*. Il est facile, dit-il, de repousser la lutte politique et de préconiser l'action syndicale, dans une nation où les travailleurs jouissent d'une liberté relative. Mais en Allemagne, en Belgique et en France même, est-ce que les membres et surtout les chefs de syndicats ne sont pas en butte à toutes les persécutions et vexations de la part du gouvernement et des patrons ?

Un syndicat vient encore d'être dissous en Saxe. Non seulement il fut dispersé quant à ses membres, mais encore le caissier a été saisi et n'a pas encore été rendu aux ouvriers.

Les ouvriers mineurs ont obtenu quelques améliorations c'est par l'énergie que lutte politique qu'ils ont menée, et qu'il est possible de mener, pour les soldats d'une façon presque anonyme.

Mais en réalité ce n'est là, de la part des mineurs du Nord de l'Angleterre, qu'un prétexte, et l'orateur est bien prêt de croire que leurs délégués ne viennent dans les congrès internationaux que pour faire de l'obstruction aux essais de progrès et d'amélioration, afin de conserver les privilèges particuliers dont ils jouissent et dont ils paraissent très jaloux au point de ne pas vouloir les voir partager par les autres mineurs.

L'orateur dit que le rouge lui est monté au front en entendant les arguments des délégués des mineurs du nord de l'Angleterre, mais il espère qu'il reviendront sur une détermination qui, véritablement ne se comprendrait pas de leur part, qu'ils devraient les considérer comme des dangereux que les patrons ou capitalistes parce qu'ils se disent représentants des ouvriers et en réalité ils paraissent tenir les intérêts des exploitateurs.

Le citoyen Boyles a dit la belle formule de Liberté, Egalité, Fraternité, de bien en mieux pour le plus grand avantage de nos camarades mineurs des autres nations. Il n'est pas exact de dire que la loi de huit heures forcera les mineurs du Durham et du Northumberland à travailler pendant un temps plus long que celui auquel ils sont actuellement astreints puisqu'il n'est pas de déterminer un nom-

bre d'heures unique, mais de fixer un maximum.

Et quand même les solutions que l'on va prendre auraient pour résultat d'augmenter d'une demi-heure leur durée de travail il lui semble qu'ils ne devraient pas hésiter à la subir pour le plus grand intérêt de tous les travailleurs, et principalement de l'intérêt des enfants, qui justement, dans le Northumberland, sont plus malheureux que les adultes.

Ce discours prononcé d'une voix forte et avec le geste en raigue, a produit la plus profonde impression. Nous devons cependant noter en passant que l'interprète qui a traduit en anglais les paroles si énergiques de Horn a cru bon de les atténuer. Nous ne pensons pas que tel soit le devoir d'un traducteur.

La séance est ensuite levée, à midi vingt.

Séance de l'après-midi.

C'est Calvignae qui prend la parole au début de la séance, sur la tactique à suivre pour la résolution de la question de la journée de 8 heures. Il explique les motifs de contact qui existent dans la délégation de la Miners' Federation et celle de la délégation française.

Il constate les progrès accomplis dans l'esprit des délégués, puisque le citoyen Smellie a été jusqu'à parler de la nationalisation des mines; il espère que l'accord sera complet sur les points qui restent en litige.

Le député Mansard, député de Charleroi, parle en faveur des 8 heures pour les ouvriers du fond et du jour et s'associe aux paroles de notre ami Calvignae.

Le citoyen Stanley, secrétaire de la Miners' Federation, vient ensuite dans la délégation anglaise ne sont pas insurmontables, et il parle en faveur de la journée de 8 heures, pour les ouvriers du fond. Il déclare que, contrairement aux paroles du citoyen House, la question de huit heures a obtenu aux élections dernières un succès sans précédent.

VOTE de la journée de huit heures

On procède ensuite au vote sur la question de la journée de 8 heures pour les ouvriers du fond.

Voici les résultats du scrutin.

« Miners' Federation »	474,000 voix
Pays de Galles	200,000 —
France	432,000 —
Belgique	80,000 —
Allemagne	160,000 —

Contre l'adoption : Mineurs du Durham et du Northumberland 26,000 voix.

La journée de huit heures pour les ouvriers du fond est donc adoptée par 872,000 voix sur 938,000.

Le scrutin pour la journée de 8 heures pour les ouvriers du jour donne les mêmes résultats que le premier.

Pour ce second vote, il y a lieu de remarquer qu'au congrès de Berlin de l'année dernière, la Miners' Federation s'est abstenue sur cette question.

Nous aimons à croire que la fin du Congrès nous permettra de constater que l'Angleterre, tout au moins la Fédération britannique et la Fédération du pays de Galles, semblent désireuses, de suivre le progrès auquel conviennent les délégués d'opinion plus démocratique.

LES DÉLÉGUÉS MINEURS

Sur la proposition de Calvignae et de Basly, le congrès décide d'inviter immédiatement la question des délégués mineurs.

Le congrès décide également que, l'accord qui existe sur ce point entre tous les délégués, il n'y aura pas de discussion sur le fond.

Et c'est à l'unanimité qu'est votée la résolution proposée par la délégation française tendant à assurer l'indépendance absolue des délégués mineurs.

LES ACCIDENTS

Le Congrès passe à la discussion sur la question des indemnités en cas d'accident dans les mines.

Le citoyen Basly prend la parole et explique pourquoi les indemnités doivent être supportées par les employeurs.

La séance est levée à 5 heures.

Le président désigné pour demain est Evarad, trésorier général adjoint du Syndicat des mineurs du Pays-de-Galles.

Les députés belges rappelés au Parlement pour prendre part au vote sur la loi douanière partent ce soir à minuit pour Bruxelles.

Preveboux, délégué de Liège, reste seul pour la Belgique.

Un punch aux délégués socialistes étrangers

Le Conseil national du Parti ouvrier français et l'agglomération parisienne du Parti ont décidé d'offrir un punch d'honneur aux délégués socialistes d'Allemagne, de Belgique et d'Angleterre, venus à Paris à l'occasion du Congrès international des mineurs.

Le punch aura lieu aujourd'hui vendredi à 8 h. 1/2, dans les salons du café du Globe boulevard de Strasbourg.

Y assisteront nos amis Jules Guesde, Basly, Chauvin, Jaurès, Carnaud, Jorde, Gerault-Richard, Millerand, Lamendin, Marcel Sembat, etc., députés; Léo Frankel, Zévaès, Paul Lafargue, Dereure, Prévost, Roussel, etc.

LE VOYAGE de M. Félix Faure

Paris, 6 juin. — Après avoir passé la soirée de mardi et la journée de mercredi à Bordeaux, M. Félix Faure a quitté cette ville ce matin à 8 heures 45 pour se rendre à Angoulême, puis à Saint-Maixent.

Signalons qu'en passant son clergé, l'évêque de Poitiers n'a prononcé aucune allocution.

Le président a passé la revue des soldats du 114e et des 400 élèves de l'école militaire.

A 11 heures 1/2, le président s'est rendu à Saumur. De là, il est parti pour Paris, où il était de retour à minuit.

M. Leygues, l'amiral Besnard, les préfets de la Seine et de police l'attendaient à la gare d'Orléans.

UN FOU ASSASSINÉ par ses gardiens

Clermont, 6 juin. — Un fou, à l'asile de Clermont (Oise), vient d'être tué par ses gardiens dans des circonstances particulièrement odieuses. Le médecin avait ordonné un potage, ce malheureux, un nommé Maistre, âgé d'une soixantaine d'années, on dit, pour lui faire absorber, lui passer la camisole de force; trois gardiens s'y employèrent. Comme il résistait, les fous qui tous bégayaient sur eux se joignirent à ces derniers et tous se ruèrent sur le pauvre malade. Ils le rouèrent de coups sous le fallacieux prétexte de le maintenir.

ellement occupé; deux jours après, il fut pris d'une brusque syncope et mourut quelques heures après à l'hôpital où on l'avait transporté.

L'autopsie faite par le docteur Joly a montré que le malade avait eu la poitrine déformée, plusieurs fractures et qu'il avait succombé aux suites d'une congestion pulmonaire occasionnée par ces multiples fractures.

L'enquête a amené l'arrestation de deux gardiens, Korbustiers et Bleuse, qui reconnaissent avoir porté des coups à Maistre. Ils prétendent que ce n'est pas eux qui lui ont fait les éraflures lesions que l'autopsie a révélées et qu'elles doivent être attribuées aux autres gardiens qui leur ont porté maintes fois.

Malgré leurs dénégations, tous deux ont été incarcérés; il est à souhaiter que l'odieuse brutalité ne restera pas impunie.

EXPLOSION DANS UNE MINE

Six morts. Trois blessés

Nîmes, 6 juin. — Une chaudière a fait explosion dans une galerie de mine à Lavernière. L'accident s'est produit au puits central.

Six ouvriers ont été tués sur le coup; trois autres sont grièvement blessés.

On ignore encore les causes de l'explosion.

La chaudière se trouvait à cinquante mètres de l'entrée de la galerie principale. Une enquête est ouverte; les autorités sont sur les lieux. La population est consternée.

ÉTRANGER ITALIE

L'ouverture du Parlement

Rome 6 juin. — Jusqu'à présent, on ne compte à Rome que cent cinquante députés; suivant l'habitude, la plupart d'entre eux n'arriveront qu'au dernier moment. M. Bianchi arrivera ce soir; le ministre fera de nouveaux efforts pour le décider à reprendre la présidence. L'extrême-gauche se réunira dimanche soir pour l'ouverture du Parlement, qui aura lieu lundi. La session sera renforcée. La reine, le prince de Naples et le comte de Turin assisteront à la cérémonie.

Les contribuables n'ont pas appris sans une certaine appréhension que le ministre fera de nouveaux efforts pour le décider à reprendre la présidence. L'extrême-gauche se réunira dimanche soir pour l'ouverture du Parlement, qui aura lieu lundi. La session sera renforcée. La reine, le prince de Naples et le comte de Turin assisteront à la cérémonie.

Le ministre fera de nouveaux efforts pour le décider à reprendre la présidence. L'extrême-gauche se réunira dimanche soir pour l'ouverture du Parlement, qui aura lieu lundi. La session sera renforcée. La reine, le prince de Naples et le comte de Turin assisteront à la cérémonie.

L'Etat de M. Ferrari

Rome, 6 juin. — Les derniers télégrammes sur l'état de M. Ferrari ne sont pas rassurants. Une catastrophe est toujours à craindre.

ESPAGNE

L'insurrection de Cuba. — Situation très grave. — Demande de renforts

Madrid, 6 juin. — Une profonde sensation a été causée, hier soir, par le télégramme suivant du maréchal Campos où il annonce le débarquement prochain de plusieurs chefs cubains. « Maxime Gomez a l'intention de passer dans la province de Puerto-Principe. L'agitation se répand dans les autres provinces.

L'insurrection, qui avorta en février parce que la récolte des sucres n'était pas achevée et parce qu'elle avait éclaté prématurément dans le département oriental, menace maintenant malgré le dernier manifeste du parti autonomiste et malgré les propres efforts, l'ai besoin de dix autres bataillons au moins, sur le pied de guerre ».

Le gouvernement a décidé d'envoyer dix bataillons complets et plusieurs batteries. La première réserve sera prochainement rappelée sous les drapeaux.

Le ministre de la guerre s'est entendu avec la Compagnie transatlantique espagnole pour le transport de troupes à Cuba avant fin juin.

Le ministre des colonies présentera à la Chambre des députés, aujourd'hui, un projet de loi séparé autorisant d'émettre des bons cubains de 1890 pour obtenir de nouvelles avances de la Banque d'Espagne.

DERNIÈRES NOUVELLES

Madrid, 6 juin. — Il est presque certain qu'un général chef de corps d'armée sera envoyé à Cuba pour seconder la maréchal Campos.

Madrid, 6 juin. — L'opération de crédit que le gouvernement présentera aujourd'hui à la Chambre s'élèvera à 15 millions de pesetas. Elle sera gérée sur les billets hypothécaires de Cuba, émission 1890.

COURRIER DE BELGIQUE

Bruxelles, 6 juin.

Mauvais départs

Les départs de M. Nysens le nouveau ministre du travail n'ont pas été heureux; les ouvriers de l'industrie textile se trouvent depuis longtemps en état d'hostilité très forte vis-à-vis des patrons. Leurs revendications ont déjà été portées à la Chambre; de plus, l'on s'attend d'un moment à l'autre à une grève générale des travailleurs de la pierre.

Dans le but d'éviter la grève, arme dont il ne faut user que dans les cas extrêmes, notre ami Bertrand avait demandé la convocation immédiate du conseil de l'industrie et du travail, qui aurait peut-être donné un commencement de satisfaction aux travailleurs.

A cette demande, empreinte d'un si grand esprit de paix et d'entente, le ministre du travail a désigneusement refusé de répondre et l'interpellation Bertrand a été ajournée.

Inutile d'ajouter que M. Woeste est venu au secours du ministre, puisqu'il s'agissait de combattre les pauvres.

Ce fait prouve combien nous avons raison d'exprimer nos défiances au sujet du nouveau ministre et de son entourage.

Encore l'abbé Daens

Il paraît que le pape a décidé de modérer le zèle du bouillant tribun en soutane.

L'abbé ne pourra plus donner de meetings en dehors de son arrondissement, et il faut croire que même parmi ses électeurs il ne fera plus grand chose puisqu'il compte aller passer quelque temps au bord de la mer.

La polémique continue entre les deux fractions catholiques.

Le journal de M. Woeste traite l'abbé de trépid; le *Monteur-Démocrate-Théiste* riposte en traitant les conservateurs d'hypocrites exploitant la religion pour maintenir leur domination et n'ayant, en fait de croyances, que celle du coffre-fort.

Décidément, il est temps que nos amis profitent de tout cela pour faire leur trouée dans ces Flandres si malheureuses, si asservies.

Un Congrès de Métallurgistes

Les métallurgistes belges viennent de se réunir en congrès à Nivelles, et ont successivement discuté la baisse des salaires, l'organisation de la propagande, les caisses d'assurances, l'union corporative et l'attitude à prendre concernant les grèves.

Il a été décidé qu'un congrès extraordinaire serait tenu au mois de septembre, à Bruxelles.

Georges GOTEMANS.

Députés et Domestiques

On lit dans le *Peuple* de Bruxelles : Le comte de Flandre (200,000 francs par an) et son fils le prince Albert revenaient d'Allemagne mardi matin et prenaient le train qui quitte Verviers à 7 h. 45.

Le train qui alla à la Chambre les représentants de Verviers, Liège, Tirlemont et Louvain, compte une voiture spécialement destinée aux députés. Or, l'étonnement des représentants a été grand en apprenant que la moitié de la voiture était gardée pour... les domestiques du comte de Flandre.

Les députés de Verviers et de Liège ont réclamé et les chefs de gare leur ont déclaré qu'ils aggravaient d'après des ordres supérieurs!!!

On demande qui a donné ces ordres; on demande aussi s'ils domestiques du comte de Flandre, qui voyagent sans payer, ne pourraient pas aller dans les mêmes voitures que les autres voyageurs, qui paient, eux, leur place ?

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Réunion du Comité d'Esquermes

Samedi 8 juin, à 8 heures du soir, réunion extraordinaire du comité de la banlieue d'Esquermes, à l'estaminet de l'Arc-en-Ciel, chez Moyart.

Ordre du jour : Echange de vues sur les candidatures.

POUR LA LUTTE

7e liste

Un groupe de socialistes de Donkerque 7,00. — A bas les panamaux 0,50. — J.C. Marchand du jour aux 0,25. — Don de Barhou 1,20. — Un masstroquet rue du Pont-neuf 0,50. — Quelques membres du comité de Vanban 1,25. — Quête après une chanson en Tiwili 1,50. — O. Point 0,50. — Grégoire 0,25. — Reste de compte à l'hopital 0,20. — Des socialistes de la Chapelle d'Armentières, 1,35. — Après la conférence à la Brasserie Humanitaire, 13,20. — Pour deux vestes aux bourgeois, 0,50. — Pour un traitement vestir 0,10. Excédent de compte à la Coopérative 1,15. Alphonse Derieux, 1 fr. — Après une chanson à la Place Verte, 3 fr. Total 214,70.

Chronique Régionale

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD

Cette société a renouvelé son bureau pour la période 1935-1936.

Il est composé comme suit : Président, M. Emile Davaine, cultivateur à Saint-Amand; Vice-présidents, — Avesnes, M. Boulange, cultivateur à Saleches; Cambrai, M. Herlet, cultivateur à Haynebecourt.

Douai : M. Louis Maniez, cultivateur à Raimbeaucourt; — Dunkerque : M. Stievenot, cultivateur à Armbouts-Cappel; — Hasbroeck : M. Desmarquais, cultivateur à Caestre; — Lille : M. Poit, cultivateur à Haubourdin; Paul Lepeuple, cultivateur à Bercse.

Valenciennes : M. Coquelle, cultivateur à Mastignies.

Section Etrangère : M. Hanicotte, distillateur à Béthune.

Secrétaire général. — M. Dubernard, de Lille.

Secrétaire archiviste. — M. Ladin cultivateur à Saclin.

Secrétaire adjoint. — M. Triquet, cultivateur à Looz-Plage.

Trésorier. — M. Delaporte-Bayart, à Roubaix.

Conservateur du matériel. — M. Jolivet père; à Lomme.

UN COMPTABLE DISPARU à La Madeleine

Mercredi matin, vers sept heures, M. Marchet, âgé de 50 ans, demeurant rue de Marquette, employé à la gare de la Madeleine-Lille comme comptable de la petite vitesse, a disparu de son domicile, laissant à sa femme et à ses enfants, qui ne le retrouvent pas, l'ai besoin de dix autres bataillons au moins, sur le pied de guerre ».

Quelques heures après, M. le chef de gare de la Madeleine, apprenant cette grave nouvelle, visita la caisse de son employé et constata que sur 75 francs qui devaient être restés, il manquait une somme de 50 francs.

Il fut aussitôt porté plainte à M. le commissaire de la Madeleine qui a ouvert une enquête.

On n'a point encore retrouvé le comptable.

L'accident de Calais

Une enquête administrative est ouverte sur les causes de la mort de la sœur de M. Ribot.

Les sous-préfets de Boulogne et de St-Omer, le procureur de la République, le juge d'instruction, le maire de Calais et les représentants de l'administration du Chemin de fer du Nord ont commencé une enquête très minutieuse, afin d'établir nettement les responsabilités.

COMBATS DE COQS

Halluin.

Mardi après-midi à un lieu chez M. Delour, derrière l'Église, le rodage de la partie d'un 3 de 3 pour 50 fr. paies de plaisir à 10 fr. qui se joua à la Brasserie-Saint-Éloi à Tour. Le combat avait été vu par un grand nombre de spectateurs, mais pas fait d'argent. Le 1er prix était de 25 francs. Les deux adversaires ont mis au parc des coqs de première force; on aia la partie à 10 fr. très acharnée; sur 4 parties qui ont été battues, 3 sont restées nulles. La Brasserie-Saint-Éloi de Tourcoing a perdu la 2e partie contre M. Delour.

Roubaix.

Comme chaque année, les coqueurs cultivateurs et leurs amis se sont réunis mardi après-midi pour soutenir une intéressante partie de coqs engagée contre la société de l'ours de Roubaix; le combat a eu lieu chez M. Desreumaux, cabaretier, Grand'Rue de Lille. La mise au parc a eu lieu vers 6 h. 1/2. Il s'agissait d'un 2 de 3. Une foule considérable d'amateurs ont pris part à ce tourné où les paris très importants ont été engagés. La chance n'a pas favorisé les amateurs de Roubaix, car ils ont perdu les quatre parties. L'animation a été grande pendant toute la durée du combat.

SPORTS

Roubaix. — Vélo-drome roubaixien.

C'est dimanche, à 3 heures précises, que sera donné la grande Fête d'inauguration au Parc Barbiéux, avec le concours de « La Fanfare du Centre ».

Voici le programme :

1re Course libre, 2000 m.; 2e Course Juniors, 2e catégorie, 2000 m.; 3e Course Vétérans, 1re et 2e catégorie; 4e Course Seniors, 4000 m.; 5e Course Juniors, 1re catégorie; 6e Course Tandems, 6000 m.; Course d'honneur, 2000 m.; il y aura 1400 francs de prix.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La grève de l'établissement Motte et Descluse

Les trois ouvriers qui, après avoir pris les métiers des grévistes, les avaient abandonnés, viennent une nouvelle fois de reprendre le travail.

Ces trois individus se nomment Jean Baptiste Vandevinc; Alphonse Letellier dit « Li-Ui » et Arthur Maes. Ce dernier a déjà fait parler de lui. Nous insistons pas.

Outre ces trois ouvriers ayant repris le travail des grévistes, il faut également citer MM. Félix et Léon Descluse, deux patrons de la maison ainsi que le corroyeur Lusine Louis Roussel.

Une déléguée s'est présentée hier matin à l'atelier elle a été reçue par M. Albert Motte qui a répondu qu'il ne pouvait renvoyer son contre-maitre, parce que ce jour, a-t-il déclaré, des grèves surviendraient dans son établissement chaque fois que les ouvriers auraient à se plaindre d'un supérieur.

Cette réponse n'en est pas une. Si Louis Matyn se conduisait envers les ouvriers, comme les autres contre-maitres, il est certain qu'il n'y aurait pas eu de grève à l'établissement Motte et Descluse.

M. Motte sache bien que ses ouvriers ont besoin de travailler pour vivre, et qu'ils ne recourront jamais à la grève, à la dernière extrémité. Croire qu'ils quitteront le travail pour des futilités est donc se tromper.

En tous cas, les grévistes sont bien décidés à ne pas reprendre le travail sous le commandement de Léon Matyn. Et comme les patrons n'ont rien décidé à ce pas vouloir faire droit à leurs justes réclamations, ils sont allés hier après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, trouver le citoyen Carrette maire, en lui expliquant la situation et lui demandant la tolérance de pouvoir quitter en ville.

Ce qui leur a été accordé.

Voilà où en sont les choses. Nous n'aurions jamais cru que M. Motte se serait ainsi obstiné.

C'est de leur part de l'égoïsme mal placé. Ils prétendent ne pas fléchir devant leurs ouvriers. Ils ne voient pas qu'en tenant ce raisonnement ils fléchissent devant leur contre-maitre Louis Matyn.

VENGEANCE D'AYOUBOUX

Avant-hier soir, vers 7 heures, le nommé Jean-Bapt. Ernest, tisserand, demeurant rue Charles Quint, à Croix, accoutant rue du Grouy, la nommée Mara Beulens, 35 ans, couturière, demeurant rue de Soubise, et qui le frappait d'un coup de couteau dans le dos puis prenait la fuite.

Maria Beulens tomba par terre évanouie. La blessure, heureusement, n'était pas grave, grâce au corset qui avait amorti le coup. Le docteur De Chollet, appelé, donna immédiatement des soins à la blessée.

Voici les raisons de cette sanglante agression :

Maria Beulens était l'ancienne maîtresse d'Ernest. Depuis trois mois environ, elle l'avait quitté et malgré diverses tentatives de son ancien amant, la couturière n'avait plus voulu reprendre leurs liaisons.

Furieux de voir évincé l'amoureux juré de sa vengeance. On voit qu'il a mis ses menaces à exécution.

Jean-Baptiste Ernest a été arrêté hier matin dans la rue des Arts au moment où il penait frapper à la porte du commissariat.

Un accouchement dans la rue

Une jeune fille de 21 ans, Marie Wauters, demeurant rue Marengo 7, accoucha hier soir, vers 5 heures 1/2, dans la rue Pierre-Motte, en face du Bazar des Halles.

Elle se rendait à l'hôpital pour y faire ses couches, accompagnée d'une autre femme, quand l'accident est arrivé.

Elle a été transportée en voiture, ainsi que son enfant, une petite fille, à l'hôpital par les soins de plusieurs agents de police.

Les cars électro-triques

Des essais ont encore été faits, hier après-midi, du pont du Labourer à la Grande-Place de Watrelos. Ils ont très bien réussi.

Sous peu des essais seront faits jusqu'à la Grande-Place de Roubaix.

Watrelos. — La cavalcade de la ducasse.

Habitants de Watrelos, vous ignorez probablement encore la nouvelle? C'est décidé pourtant, et officiellement! Vous avez une cavalcade pour le lundi 23 juin prochain, jour de la ducasse...

Ce que je dis est de la plus scrupuleuse exactitude. Quatre individus ont eu l'idée d'organiser pour le jour de la ducasse, une fête comme jamais vous n'en avez eue.

Ces quatre organisateurs sont MM. Dhalluin-Lers, le grand fabricant de l'usine du potache, Wateau, le brasseur, Bayart, fermier, administrateur des hospices, républicain, nommé par le préfet et J.-B. Delcroix, boulanger.

concois des 17 curés de Roubaix, de 11 petits frères des écoles chrétiennes dont 2 de l'école de la rue Bourlinoine, glorifiée par les exploits d'un frère Celestin d'un nombre très grand de dévots, vicaires, confrères, habitants de Watrelos de toutes les contrées de la région. Mais le clou, ce sera la présence de l'abbé Daens, de Cambrai, Mgr Sannois, qui, pour la circonstance mettra une vieille chemise, les chaussettes et un soulier du pape Léon XIII, que celui-ci a bien voulu lui envoyer.

Mais la cavalcade va donc être une manifestation cléricale et réactionnaire, dit-on certaines gens? Oui, puisqu'il faut le dire!

Il se bâtit actuellement une église dans le quartier du Crétinier, pour laquelle M. Dhalluin-Lers a versé 25,000 francs.

Ce dernier rêve d'établir dans ce quartier de Watrelos ce que M. Leclercq-Dupire a établi dans l'autre. Il veut déjà tout un quartier de la commune sous sa dépendance. Après l'église, ce sera une école congréganiste, où M. Dhalluin forcera ses ouvriers à mettre leurs enfants.

M. Wateau, brasseur, a donné gratuitement le terrain sur lequel l'église est bâtie. Quel généreux homme, hein! Pas du tout, quel roublard plutôt. Tout le terrain qui est aux alentours de l'église lui appartient. Il n'avait auparavant aucune valeur. Mais il avait auparavant avec les rues qui lui ont été créées, il a acquis une plus-value considérable. Comprenez-vous la générosité de M. Wateau!...

Quant à Bayart (rien du chevalier sans peur et sans reproche), l'administrateur républicain, au moins nommé comme tel par le préfet, on ne voit pas trop ce qu'il veut faire dans cette fête. L'eau bénite fera tous les frais. On comprend d'ailleurs M. Delcroix qui comme boulanger aspire à être le fabricant des hosties pour la nouvelle église.

La manifestation du lundi de la ducasse, aura donc pour but d'asseoir un peu plus solidement dans la commune cléricale que Watrelos commence à disparaître.

Il appartient donc aux républicains de la commune de ne pas tomber dans le piège qu'on veut leur tendre. Tous ceux qui font partie de sociétés doivent protester contre le rôle qu'on voudrait leur faire jouer.

Il faut qu'il n'y ait que les réactionnaires, les cléricaux et les bondieux qui assistent aux fêtes données pour l'église du Crétinier.

En républicain de Watrelos

Watrelos. — Solidarité ouvrière.

La maîtresse chantante qui a eu lieu chez le citoyen Leconte, rue Gambetta, dimanche dernier, au profit des grév